



Fédération de la Région Auvergne
pour la Nature et l'Environnement

Rapport d'activités 2008

Fédération des associations de protection de la Nature et de l'Environnement en Auvergne
Membre de France Nature Environnement

1 bis, rue Frédéric Brunmurol - 63122 CEYRAT
Tél/fax : 04.73.61.47.49 - E-mail : asso.frane@wanadoo.fr

Site internet : www.frane-auvergne-environnement.fr



SOMMAIRE

1- Présentation de la Fédération	p.4
Objectifs et missions	
Conseil d'Administration	
Equipe salariée	
Commissions thématiques	
2- Principales activités en 2008	p.6
1) Fonctionnement et vie associative	p.7
2) Participation au débat public	p.9
2-1 Participation de la FRANE au débat public	p.9
2-2 Information, sensibilisation et formation du public	p.12
3) Se faire connaître, mieux communiquer	p.15
3- Annexes	p.16
Rapport d'activité du réseau juridique – Annexe 1	p.17
Liste des participations de la FRANE aux instances de concertation en 2008 – Annexe 2	p.21
Liste des associations membres directes en 2008 – Annexe 3	p.27

1- Présentation de la Fédération

La Fédération de la Région Auvergne pour la Nature et l'Environnement (FRANE) est née en 1982.

Elle fédère, sur le plan régional, différentes associations et fédérations départementales qui agissent pour la protection de la nature et de l'environnement et compte parmi ses **membres directs en 2008 : 2 fédérations départementales** (Puy-de-Dôme, Allier) **et 12 associations**, d'envergure soit régionale, départementale, ou locale. Au travers de ce réseau, la FRANE regroupe environ 40 associations auvergnates et plus de 4000 citoyens.

La FRANE est membre de France Nature Environnement, Fédération Nationale des associations de protection de la nature et de l'Environnement. Elle participe aux travaux de ses réseaux thématiques (« eau », « agriculture », « santé et environnement », « forêt », etc.).

La FRANE est ainsi le porte-parole d'une politique globale et cohérente en matière de protection de la nature et de l'environnement en Auvergne.

Ses objectifs et ses missions :

- animer le réseau associatif à l'échelon régional (servant de relais entre France Nature Environnement et les associations locales), motiver les échanges et la réflexion entre ses membres,
- représenter les associations fédérées auprès des décideurs et pouvoirs publics régionaux (être le porte-parole de ces associations et un interlocuteur officiel et reconnu),
- être un acteur régional à part entière, et devenir un partenaire privilégié des acteurs régionaux, en matière d'environnement, dans un objectif de développement durable,
- agir pour la défense de la Nature et de l'Environnement sur des sujets d'importance régionale, en soutien de ses membres ou lorsque ceux-ci ne peuvent le faire,
- enrichir la connaissance des milieux naturels et proposer à leur égard des politiques de gestion appropriées, notamment via ses associations membres,
- informer, sensibiliser et former le public à l'intérêt d'agir en faveur de l'environnement, et susciter auprès de lui l'envie de participer au débat public, dans une perspective de développement durable.

Ses principaux domaines et moyens d'intervention :

La préservation de la biodiversité, la protection de l'eau et des milieux aquatiques, la gestion de l'espace rural (agriculture, forêt, aménagement du territoire), la gestion des déchets, ..., sont les principaux secteurs d'intervention de la Fédération.

• La FRANE participe à de nombreuses instances de concertation et accompagne l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques en lien avec l'environnement. Son approche est le dialogue et elle souhaite être avant tout une force de propositions. Elle intervient dans les choix d'aménagement du territoire et de gestion de l'environnement le plus en amont possible des projets.

La FRANE peut aussi être une force d'opposition pour stopper les menaces les plus graves.

• La FRANE informe et sensibilise le public par des interventions médiatiques, en organisant des conférences, en publiant divers documents. Elle développe par exemple un programme d'outils de vulgarisation sur la Nature et l'Environnement en Auvergne, destiné principalement au grand public (édition de guides essentiellement).

Déclarée organisme de formation professionnelle, la FRANE peut intervenir dans des actions de formation dans des domaines techniques particuliers ou organiser des modules.

Conseil d'Administration élu en avril 2008

Bureau

Président	Marc SAUMUREAU	
Vice-Président	Christian GUINARD	Membre du Directoire du réseau « Eau » de FNE
Trésorier	Jean-Pierre DULPHY	Membre du Directoire du réseau « Agriculture » de FNE
Trésorier adjoint	Daniel VIGIER	
Secrétaire	Claude CHAMPREDON	Membre du Directoire du pôle « Santé-environnement » de FNE
Secrétaire adjoint	Jean FAIN	

Autres membres

Joël BEC
René BOYER
Hubert CONSTANCIAS
Jacques DEBEAUD
Emilie DEGUELLE
Georges LAROCHE
Monique PAULIN
Joseph VERNOIS

Equipe salariée 2008

- Malory MESNIER, chargée de mission, recrutée en 2002, pour développer les actions relatives à la gestion de l'espace rural (titulaire d'un diplôme d'ingénieur agronome), remplacé temporairement par Benjamin MASSARDIER depuis avril 2008.
- Elisabeth SAILLARD, chargée de mission, recrutée en 2000, pour assurer la coordination des activités de la fédération et travailler sur les actions dans le domaine de l'eau (titulaire d'un DESS en hydrobiologie).
- Marie BRESLE, chargée de communication, des ventes et de la vie associative, recrutée en juin 2008 (titulaire d'un BTS Action commerciale).

Commissions thématiques

Commission « Eau » :	Christian GUINARD	Responsable et animateur
Commission « Déchets » :	Marc SAUMUREAU	Responsable et animateur
Commission « Espace Rural » :	Jean-Pierre DULPHY	Responsable et animateur
Commission « Juridique » :	Olivier LAURENT	Animateur
Commissions « Patrimoine naturel » et « Forêt » :	Jean FAIN	Responsable et animateur
Commission « Santé-environnement » :	Claude CHAMPREDON	Responsable et animateur

2- Principales activités en 2008

Préambule

Pour mettre en œuvre les axes prioritaires de son projet associatif, la FRANE a formalisé dès 2003 un partenariat avec l'Etat, au travers de la DIREN Auvergne, sous la forme d'une Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO) renouvelée pour la période 2006/2008.

Cette convention se décline par un programme d'actions qui vise à renforcer l'expertise associative, pour une meilleure reconnaissance des pouvoirs publics, et à développer le débat public en région Auvergne. Ce programme est composé de 3 axes :

- Axe 1 : Développer et dynamiser la fédération
- Axe 2 : Accroître la participation au débat public
- Axe 3 : Se faire connaître, mieux communiquer

La FRANE a également formalisé en 2006 un partenariat avec le Conseil régional d'Auvergne, au travers d'une convention pluriannuelle d'objectifs pour la période 2006/2008. Ce partenariat a pour objectif d'informer, de sensibiliser et de former les publics sur l'environnement ; de participer au débat public et accompagner la définition des politiques régionales. Il rejoint donc l'axe 2 de la CPO DIREN.

Ce rapport d'activités s'articule ainsi autour des 3 axes identifiés : le fonctionnement et la vie associative, le débat public, la communication de l'association.

1) Fonctionnement et vie associative :

Le fonctionnement et l'animation de la fédération reposent d'une part sur les instances statutaires (CA et Bureau) et d'autre part sur l'équipe salariée. Les commissions thématiques de travail sont aussi un instrument important du fonctionnement de la FRANE.

Pour rappel, une charte formalise le fonctionnement de la fédération et les relations avec les associations membres. Le projet associatif de la fédération a été validé en 2003. Documents téléchargeables sur : <http://www.frane-auvergne-environnement.fr/frane.php>.

• Fonctionnement statutaire en 2008 :

Composition du Conseil d'Administration au 31/12/08 : 14 administrateurs

Nombre de réunions du CA : 5

Composition du Bureau au 31/12/08 : 6 administrateurs

Nombre de réunions du Bureau : 8

Assemblée Générale : 1 (AG ordinaire)

• Commissions thématiques :

Les commissions sont chargées de mener des réflexions et des analyses afin d'éclairer le CA pour ses prises de position. Elles doivent être un premier lieu d'échanges et de débat entre les membres de la FRANE. Des groupes de travail plus « ponctuels » peuvent être créés en fonction des besoins (dossiers, actualités...). Le travail de ces groupes ou commissions se réalise via l'élaboration et la diffusion de documents de synthèse, des échanges par les diverses voies de communication existantes (mail...). Les commissions se réunissent si nécessaire. Le travail consiste aussi à relayer des informations aux membres de la FRANE et échanger avec les réseaux de FNE correspondants.

En 2008, il n'y a pas eu de création de nouvelle commission. Le travail de la commission « *Déchets* » a abouti à l'élaboration d'une plate-forme fédérale sur les déchets ménagers validée par le CA en mai 2008. Les autres commissions (« *Eau* », « *Espace rural* », « *Santé-environnement* », etc.) ont poursuivi leur travail dans la continuité des années précédentes, portant essentiellement sur le suivi des dossiers et la participation au débat public (*se référer au § « Accroître la participation de la FRANE au débat public » (p. 9 à 12)*). Le réseau juridique a continué son travail d'information du public (enrichissement de la rubrique juridique et pratique du site internet de la FRANE, publications...) et ses actions contentieuses (recours pour la FRANE et ses associations affiliées, voir en annexe le détail de ses activités (annexe 1).

Perspectives 2009 : un groupe de travail sur l'énergie sera créé avec pour objectif d'établir une plate-forme fédérale sur ce thème.

• Adhérents de la FRANE.

Nombre d'associations membres directes au 31/12/08 : 14.

Une nouvelle association a adhéré en 2008 : la Société Française d'Orchidophilie Auvergne (SFOA). La représentation territoriale de la FRANE est toujours insuffisante dans les départements de la Haute-Loire et du Cantal (pas de fédérations départementales, seules quelques associations locales membres). Des contacts ont été initiés avec une association locale de Haute-Loire (Les Amis de Saint-Beuzire, adhésion en 2009). Les échanges se développent peu à peu avec les associations du Cantal, grâce notamment au système des adhésions individuelles, et un forum associatif a été organisé à l'initiative de la FRANE en septembre lors de la foire bio d'Aurillac.

Quelques nouveaux adhérents individuels ont rejoint la fédération en 2008.

Perspectives 2009 : La FRANE débutera un travail en vue de renforcer sa présence sur le territoire auvergnat, avec l'objectif à terme de créer de nouvelles fédérations départementales dans les départements du Cantal et de la Haute-Loire.

- Echanges avec FNE et participation :

La FRANE assure le lien entre les associations locales qu'elles fédèrent et France Nature Environnement (FNE), en relayant l'information. Elle contribue aussi aux travaux de FNE sur certains thèmes.

En 2008, la FRANE a poursuivi sa participation aux travaux et échanges de plusieurs réseaux thématiques de la fédération nationale, notamment du réseau « Eau » (travail sur le SDAGE Loire-Bretagne), du pôle « Santé-environnement », du réseau « Agriculture » (bilan de santé de la PAC) ...

- « REseau de PErsonnes REssources » : REPEREs

Cet « outil » a pour objectif d'identifier et de mutualiser les compétences des membres du réseau FRANE afin de former un système d'entraide. Le réseau est composé d'adhérents et salariés de la FRANE et de ses associations membres qui acceptent d'être recensés et enregistrés dans la base de données créée afin de devenir « personnes ressources » du réseau. Les compétences recherchées sont environnementales mais aussi transversales. Seuls les membres du réseau associatif de la FRANE peuvent solliciter le réseau REPEREs pour trouver informations et conseils dans le cadre de leurs activités associatives. En 2008, aucun travail particulier de recensement n'a eu lieu et il n'y a pas eu d'enrichissement du réseau.

- Equipe salariée :

Nombre de salariés sous contrat au 31/12/08 : 4 (3 CDI + 1 CDD).

Nombre d'ETP au 31/12/09 : 2,3.

L'équipe salariée a été étoffée, à partir de juin 2008 avec la création d'un poste à mi-temps de chargée de la communication, des ventes et de la vie associative (CDI, dans le cadre d'un emploi-tremplin aidé par le Conseil régional d'Auvergne). Un recrutement pour une durée déterminée a également été effectué pour remplacer M. MESNIER (congés maternité et parental).

2) Participation au débat public :

2-1 Participation de la FRANE au débat public :

La FRANE est un acteur du débat public et un interlocuteur reconnu de l'Etat, des collectivités locales, et des acteurs socioprofessionnels.

Elle participe à de nombreuses commissions officielles et autres instances de concertation (comités de pilotage, groupes de travail...) mis en place dans le cadre de la définition et du suivi des politiques publiques régionales, ou encore départementales, voire locales.

Sa contribution au débat se fait aussi dans le cadre du contexte national, voire européen, au travers de sa participation à France Nature Environnement (réseaux thématiques).

Cette participation au débat public implique une amélioration et un renforcement des échanges entre départements, l'analyse et la diffusion des informations auprès des membres concernés de la fédération, une mise en cohérence régionale, un travail de suivi et d'analyse des politiques (veille).

En 2008, la FRANE a participé à près d'une quarantaine d'instances de concertation. Elle répond quasi systématiquement aux sollicitations au niveau régional ou supra-régional, assurant une présence très importante dans le débat public à ces échelles territoriales eu égard à ses disponibilités et ses compétences. Elle participe aussi à des instances départementales, notamment dans le Cantal où elle n'a pas de fédération départementale membre, mais aussi dans le Puy-de-Dôme en lien et au côté de la FDEN 63, enfin dans l'Allier sur le thème des risques industriels, en lien avec la FAN. *Se référer à la liste des représentations de la FRANE en 2008 jointe en annexe (annexe 2 p.21).*

Ce travail de concertation, de réflexion et de suivi a porté **principalement sur les thèmes et dossiers suivants** :

• **Eau** :

Le travail mené s'est inscrit dans la continuité des années précédentes et a concerné essentiellement :

- le projet de *révision du SDAGE Loire-Bretagne* au travers de la participation de la FRANE aux réunions du Comité de bassin Loire-Bretagne, à ses commissions associées, à la commission géographique Allier-Loire amont... La pression des aménageurs et des agriculteurs risque d'affaiblir le texte initial.

La FRANE s'est également investie dans la consultation du public, organisée d'avril à octobre : participation à des réunions publiques, conférences de presse et émission radio, édition d'un document d'information (*voir p. 13*).

- le suivi des *politiques territoriales de gestion de l'eau* et de bassin en Auvergne, particulièrement des *SAGE* en cours d'élaboration, *SAGE Allier aval*, *SAGE Dore*, *SAGE Sioule*... : participation aux différentes réunions, réponse aux sollicitations des bureaux d'études, réalisation d'interventions...

- la participation au comité régional *Plan Loire* chargé de donner un avis sur les projets d'actions en faveur de la préservation de la Loire et de l'Allier. Elle a relevé à plusieurs reprises l'absence de mesures pour indemniser le préjudice causé aux riverains par la dynamique fluviale.

- la concertation sur le *document de référence de la rivière Allier* élaboré par le Conseil régional d'Auvergne et à l'émergence duquel la FRANE a participé.

- la veille et l'alerte sur la rivière Allier (projet de contournements routiers dans l'Allier en zone inondable, aménagement de berges, etc.) et sur ses autres sujets de préoccupations (projets de barrages, menaces de développement de l'hydroélectricité, etc.).

• **Carrières** : La FRANE participe à la commission des carrières du Cantal, et assure un suivi de celles de l'Allier avec la Fédération Allier Nature, et du Puy-de-Dôme avec la FDEN et l'AEPANA. Après s'être fortement mobilisée, avec la FDEN et l'AEPANA, contre le nouveau *Schéma Départemental des Carrières* du Puy-de-Dôme qui autorise l'extraction des alluvions au dessus de certaines zones des nappes alluviales de la Dore et de l'Allier (recours contentieux, appel en cours d'instruction), elle participe à la

procédure de révision du schéma de l'Allier pour défendre l'emprise de la nappe alluviale contre les extractions. La FRANE a également participé au colloque de lancement d'un *observatoire régional des matériaux* dont le but est, en gros, d'initier une politique d'économie des matières premières, en étudiant l'opportunité des usages qui en sont faits, tant en quantité qu'en qualité ; notamment dans le bâtiment et les travaux publics.

Perspectives eau et carrières 2009 : Les principaux thèmes de travail s'inscriront dans la continuité de l'année 2008 : participation à l'élaboration des SAGE, consultation des Assemblées sur le projet de SDAGE (audition auprès du CESR et du Conseil régional en mars 2009), avis sur le schéma de développement durable de la rivière Allier (avril 2009), révision du Schéma Départemental des Carrières de l'Allier, participation à l'Observatoire régional des matériaux.

• Agriculture et espace rural :

- *Politique agricole et environnement* : comme en 2007, le suivi des politiques agricoles et de leurs relations avec l'environnement a essentiellement porté sur la *mise en œuvre régionale du dispositif des MAE territorialisées*, en participant notamment à la Commission Régionale Agri-Environnementale (CRAE), chargée d'examiner les nombreux projets de MAE, et de suivre leur mise en place. Ces projets concernent la protection de l'eau et des sites Natura 2000 par les agriculteurs. Le manque de finances pour appuyer ces projets.

- La FRANE a été invitée par la Chambre Régionale d'Agriculture pour une réflexion préalable *au Bilan de santé de la PAC*. Un important travail a été produit par FNE mais les associations ont été peu entendues !

- La FRANE a poursuivi sa participation au *Comité de Pilotage de la Charte régionale de développement durable de la production porcine*, porté par le Conseil régional. Ce comité examine les subventions de la région attribuées aux éleveurs de porcs dans le cadre de la Charte. Cette charte est très intéressante mais le chemin à parcourir est encore long. Ainsi d'après l'audit réalisé, il reste beaucoup de problèmes environnementaux non résolus : par exemple les insertions paysagères ne sont pas toujours très bonnes, la gestion environnementale des élevages reste floue et imprécise (60 % des actions prévues ne sont pas réalisées, 70% des éleveurs sont peu sensibles à ces questions).

- *Aménagement foncier* : La FRANE est membre de deux CCAF : Randan et St Pierre le Chastel, dans le Puy-de-Dôme. Elle s'investit plus particulièrement sur cette dernière commune où existent des sites à Chauve-souris et un marais d'un très grand intérêt menacé par un projet d'étang de pêche.

La FRANE anime avec la DIREN Auvergne le réseau régional PQPN (*voir p. 14*).

- *Espace rural* : La FRANE a participé à certaines réunions du *Réseau rural Auvergne* chargé d'accompagner la mise en œuvre du programme régional FEADER, de mener des réflexions et proposer des actions sur des thèmes transversaux en lien avec le développement de l'espace rural.

- *Comité Régional de formation animée par la DRAF* : la FRANE fait partie de cette instance qui examine quelques dossiers recevant des fonds du PDRH (Plan de Développement Rural Hexagonal). Peu de dossiers concerne l'environnement et la FRANE ne peut pas y jouer un grand rôle. Un groupe restreint s'est créé pour réfléchir aux questions relatives aux pesticides.

• Forêt :

- *Certification PEFC* : poursuite de la participation aux **travaux de l'AACF**, association chargée de la mise en place de la certification régionale de gestion durable des forêts : révision de la politique de qualité, réflexion sur la mise en œuvre d'un outil d'évaluation de la biodiversité des forêts. Ce dernier point fera l'objet d'un stage de fin d'étude d'ingénieur en 2009. Il s'agira d'élaborer un outil simple et utilisable par tout propriétaire forestier ou intervenant sylvicole pour évaluer la biodiversité forestière. L'ensemble des acteurs concernés sera associé à la démarche.

- Participation à la *Commission Régionale de la Forêt et des produits Forestiers* : travail sur les projets de Directives et Schémas Régionaux pour la forêt publique montagnarde en région Auvergne (DRA et SRA) en cours de validation.

• Déchets :

La FRANE a poursuivi sa participation à l'élaboration du Plan Régional d'Élimination des Déchets Dangereux (PREDD) qui sera soumis à consultation en 2009. Elle est membre de commissions administratives dans le Cantal (PDEDMA, CLI) et participe à des Commissions Locales d'Information liées à des CET dans le Puy-de-Dôme en lien avec la FDEN 63. Elle a également participé au Grenelle de l'incinérateur de Clermont-Ferrand, en mars 2008, qui a conduit au refus de son autorisation par le Préfet. En 2008, la FRANE a adhéré à la Commission Nationale d'Information Indépendante sur les Déchets (CNIDD) qui agit pour la réduction des déchets à la source. Elle a publié une charte « *Pour une gestion rationnelle et responsable des Déchets Ménagers et Assimilés* » qui a pour objectif d'indiquer ses propositions dans ce domaine ainsi que les outils, procédures et moyens à mettre en oeuvre (disponible sur son site internet : <http://www.frane-auvergne-environnement.fr/telecharger/chartedechets.pdf>).

• Santé-environnement :

L'activité santé environnement de la FRANE s'exerce à la fois au niveau national et au niveau local.

Au **niveau national**, la participation de la FRANE au directoire du réseau santé environnement (RSE) de France Nature Environnement (FNE) s'est principalement traduite par deux types d'activités :

- Travail sur des dossiers afin de donner un avis sur divers textes en préparation et sur les positions officielles de FNE, le plus souvent, en 2008, dans le cadre du Grenelle de l'Environnement. Ainsi, les membres du Directoire du réseau ont contribué à la rédaction de la plate forme 2008 du RSE, et travaillé sur le plan national santé environnement (PNSE 2), et sur de nombreux autres sujets parmi lesquels : la pollution particulaire, les nanotechnologies, les perturbateurs endocriniens, les radiofréquences ou les maladies infectieuses émergentes.

- Participation pour FNE au Comité de Pilotage National de l'Action Nationale de Recherche et de Réduction des rejets de substances dangereuses dans l'eau par les installations classées (3RSDE IC). Cette action s'est déroulée de 2002 à 2008 et a abouti à la rédaction d'un important rapport (<http://rsde.ineris.fr>) qui fait l'inventaire des rejets dans l'eau de 106 substances dangereuses par 2876 installations classées en fonction de leur secteur d'activité. La deuxième phase (circulaire du 05 01 09), après la recherche, portera principalement sur la réduction des quantités de substances polluantes rejetées et débutera en 2009.

Au **niveau régional**, les thèmes qui ont le plus attiré l'attention ont été :

- Les *risques industriels* avec la participation à divers CLICs (Comités Locaux d'Information et de Concertation) de sites classés SEVESO seuil haut.

- La participation au Comité de Pilotage Régional de l'action 3RSDE IC.

- La réflexion sur la présence et le devenir de sédiments toxiques retenus par les barrages et en particulier celui de Sauviat (63) sur la Dore.

- La participation au groupe de travail (INERIS, ONEMA, DRIRE...) qui étudie les anomalies observées chez des poissons de la rivière Dore et qui pourraient provenir de substances perturbatrices du système endocrinien par une industrie... Ces substances pourraient avoir un impact sur la santé humaine.

- La FRANE participe aussi à la Commission Locale d'Information de l'ancienne mine d'uranium de St Pierre dans le Cantal et au groupe de travail technique. L'année 2008 a vu l'achèvement de la tierce expertise et la finalisation des études de résolution des problèmes subsistants. Les avancées sont certaines sauf pour le radon où la DDASS freine la diffusion de l'information au plan local et ne s'engage dans aucune action déterminante pour la résolution des problèmes.

• Aménagement du Territoire :

- La FRANE est membre du *Comité de Massif Massif Central* qui a été renouvelé en 2008. Le rôle du comité est en fait faible, les décisions étant prises par l'Etat et les Régions en amont. Pourtant ce comité gère théoriquement 160 millions d'Euros sur 7 ans, pour des actions multiples, dans le cadre de la Convention de Massif. Des fonds peuvent être mobilisés pour la nature (inventaires, actions diverses...) mais seraient très peu sollicités. Le montage des dossiers est plutôt complexe. Un comité d'évaluation environnementale des transports et déplacements dans le Massif Central a été créé mais ne s'est réuni qu'une seule fois en 2008.

Concernant les transports, les sujets de préoccupations sont nombreux en Auvergne : traversées routières en zone inondable et de divagation de l'Allier (contournement sud-ouest de Vichy, contournement de Varennes-sur-Allier, dans l'Allier...), délaissement du fret SNCF, voies ferroviaires supprimées ou non entretenues, etc.

En 2009, la FRANE sera amenée à donner, dans le cadre de la CRADT, son avis sur le Schéma Régional des Infrastructures de Transport (SRIT) et le Schéma Régional d'Aménagement Durable du territoire (SRADT).

• Energie :

La FRANE participe au débat au sein du Conseil d'administration de l'ADUHM. Les thèmes évoqués sont la promotion des énergies renouvelables et les économies d'énergie chauffage et transport. Elle a également poursuivi sa participation au comité de pilotage relatif au schéma éolien du PNR Livradois-Forez (finalisé début 2008). *En 2009, elle travaillera à l'élaboration d'une plate-forme sur l'énergie.*

• Parcs Naturels Régionaux :

La FRANE a participé activement à la révision en cours de la charte du Parc Naturel Régional Livradois Forez.

2-2 Information, sensibilisation, formation du public :

• Création et animation d'outils de communication, d'information et de sensibilisation :

Edition de publications Nature et Environnement :

La FRANE a poursuivi son travail de réalisation de publications sur la nature et l'environnement en Auvergne, destinées à sensibiliser le public à l'intérêt de les préserver.

Deux nouveaux ouvrages sont parus en 2008 : « **L'Allier, rivière sauvage** » (avec le soutien de la DIREN et du Conseil régional) et « **Les Mammifères carnivores d'Auvergne** » (avec le soutien de la Fondation Nature et Découvertes et du Conseil régional). Les retours du public et des partenaires sur ces ouvrages sont positifs. La FRANE a également débuté la réalisation d'un ouvrage sur la Forêt et la biodiversité en Auvergne qui paraîtra en juillet 2009 (avec le soutien du Conseil régional et du Fonds pour la Forêt).

Notons qu'en juin 2008, la FRANE a engagé une chargée de la communication et des ventes des publications afin de développer ces activités.

Perspectives 2009 : Outre la parution de l'ouvrage sur la forêt, la FRANE travaillera à la réalisation d'une nouvelle publication destinée à sensibiliser le public sur la nature ordinaire (avec le soutien de la DIREN et du Conseil régional). La seconde édition d'Orchidées d'Auvergne devrait aussi paraître.

Réalisation d'un recueil d'expériences sur la nature ordinaire :

La FRANE a réalisé un recueil présentant une vingtaine d'expériences menées en faveur de la nature ordinaire, par des collectivités locales, des associations... Ce recueil est destiné à faire connaître des exemples d'actions réussies et reproductibles notamment par les collectivités locales. Il se présente sous la forme de fiches synthétiques donnant les principaux éléments clefs relatifs à l'action, des témoignages des maîtres d'œuvre, et les principaux contacts et références pour en savoir plus. Il s'agit ainsi de pistes d'actions concernant la biodiversité en milieu urbain, dans les espaces ouverts, les bords de route et autres espaces aménagés. Le recueil n'a pas fait l'objet d'une édition. Le travail mené sera en partie valorisé en 2009 par l'édition d'une publication (*voir § Edition de publications Nature et Environnement*). Des fiches seront mises en ligne sur le site internet de la FRANE et le recueil pourra faire l'objet d'une édition en 2010 (conception graphique et impression). *Partenaire financier : Conseil régional d'Auvergne.*

Edition d'un document d'information sur le projet de SDAGE Loire-Bretagne et la consultation sur l'eau :

La FRANE a édité durant l'été 2008 le document « Consultation du public sur la politique de l'eau : Que vous demande-t-on ? » qui aborde de façon très synthétique le contexte de la DCE, le projet de SDAGE Loire-Bretagne (questions importantes, notions de programme de mesures, de coût, portée juridique du SDAGE, liens avec les SAGE...), les notions fondamentales liées à la DCE (le bon état des eaux, les masses d'eau...), les acteurs de l'eau (Agence de l'eau, comité de bassin...), et les enjeux « eau » en Auvergne. Il précise également comment participer à la consultation du public sur l'eau de 2008. **Paru en 5 000 exemplaires, 90% des exemplaires ont été diffusés lors de la consultation sur l'eau** (août-octobre 2008) principalement auprès des décideurs et acteurs de la gestion de l'eau en Auvergne (plus de 300 structures ont été destinataires du document), auprès des relais d'information en Auvergne (associations d'environnement, etc.), et auprès du grand public à l'occasion d'une vingtaine de manifestations liées à la consultation, essentiellement dans le Puy-de-Dôme (notamment par le CPIE Clermont-Dômes dans le cadre de son programme « Tous acteurs de l'eau »). Le document a été mis en ligne sur le site internet de la FRANE mais aussi sur celui de certaines collectivités locales, permettant ainsi son accès par un plus grand nombre de personnes. *Partenaires financiers : Agence de l'Eau Loire-Bretagne et Conseil régional d'Auvergne.*

Animation du site internet www.frane-auvergne-environnement.fr :

La FRANE a réalisé un travail d'animation, d'enrichissement et de mise à jour de la partie du site dédiée à l'information du public, notamment des principales rubriques : rubriques *Infos pratiques/juridiques* (animation assurée par la FAN) et *Infos Nature/Environnement*.

Ce travail a permis de mettre à disposition du public des informations de nature et de degré variés : courtes informations sous la forme de brèves et de communiqués (news et communiqués de presse), informations plus développées sous la forme d'articles, encore plus développées sous la forme de fiches pratiques (par ex en 2008 sur la récupération des eaux de pluie, sur la lutte contre les sports motorisés dans les espaces naturels, sur les ICPE...), etc.

Ces informations concernent divers thèmes : eau, carrières, agriculture, juridique, déchets, énergie, forêt, OGM, patrimoine naturel, santé-environnement, aménagements fonciers (avec une rubrique spécifique « Réseau PQPN en Auvergne »).

Un moteur de recherche thématique et par mot clé permet d'accéder à toutes les informations présentes sur le site sur un même thème mais réparties, de part leur nature, dans différentes rubriques. Un système d'archives permet également de retrouver des informations qui n'apparaissent plus sur l'écran de la rubrique. Les informations mises en ligne sont d'ordre national mais aussi régional (près d'un tiers). Elles concernent ainsi un large public. Leur structuration les rend facilement accessibles.

Partenaires financiers : DIREN Auvergne et Conseil régional d'Auvergne.

Perspectives 2009 : poursuite du travail d'animation et d'enrichissement du site internet.

- Autres actions d'information :

Comme chaque année, la FRANE a diffusé de façon élargie certaines contributions issues de sa participation au débat public et/ou du suivi de certains dossiers (révision du SDAGE, etc.), effectué ponctuellement des interventions (exemple : intervention « Agriculture et biodiversité » auprès des élèves du lycée agricole de Saint Gervais d'Auvergne), organisé ou participé à des manifestations (exemple : organisation d'une conférence sur la rivière Allier à Chadieu qui a mobilisé plus d'une centaine de personnes), ou encore répondu à des demandes d'informations diverses et variées.

- Animation du réseau régional de Personnes Qualifiées pour la Protection de la Nature (PQPN) avec la DIREN Auvergne :

Rappel des objectifs : mettre en réseau les PQPN de la région Auvergne pour les accompagner dans le cadre de leur participation aux procédures d'aménagements fonciers.

La FRANE a poursuivi la réalisation des actions qui lui ont été confiées dans le cadre du réseau : édition du guide « Aménagements fonciers : préserver et valoriser les territoires » ; organisation de journées d'information/formation (formation « Eau et aménagements fonciers : enjeux et rôle des PQPN », formation « Paysages et aménagements fonciers : le rôle des PQPN » qui a dû être reportée en mars 2009) ; édition annuelle du répertoire des PQPN d'Auvergne... La FRANE a également poursuivi la co-animation du réseau avec la DIREN Auvergne.

Une réunion régionale pour dresser le bilan des actions et outils mis en place a été organisée en avril 2008, réunissant des PQPN, des bureaux d'étude, les Conseils généraux et les animateurs du réseau. Une enquête de satisfaction sur les actions menées a également été réalisée. **Les retours des bénéficiaires des actions du réseau sont positifs. Ainsi, les outils et actions mis en place ont été jugés très satisfaisants** (qualité et utilité des guides édités et des journées d'information/formation réalisées). Toutefois la mobilisation de nouveaux PQPN reste difficile.

Perspectives 2009 : La responsabilité des opérations d'aménagements fonciers relevant de l'autorité des Conseils généraux, il est important pour continuer à faire exister le réseau PQPN, et renforcer sa légitimité, de mieux les impliquer dans la démarche. La DIREN et la FRANE interpellent ainsi les Conseils généraux. Elles poursuivront l'animation du réseau et mettront en place toute action jugée nécessaire par les animateurs et partenaires pour répondre aux besoins et objectifs du réseau.

- Participation au Collectif Régional Education à l'Environnement Auvergne (CREEA) :

La FRANE fait partie du groupe de pilotage et de l'association de gestion. Elle est donc impliquée dans ce collectif même si elle ne mène pas directement d'actions d'éducation à l'environnement auprès des scolaires et des jeunes.

3) Se faire connaître, mieux communiquer :

Concernant la communication interne :

La FRANE a poursuivi la parution du bulletin de liaison et d'information interne, l'*ActuFRANE* destiné à permettre aux associations membres et à la FRANE de mieux faire connaître leurs activités auprès du réseau. Deux numéros, diffusés essentiellement par mail, sont parus en 2008.

Cet outil est un important vecteur de diffusion de l'information au sein du réseau de la FRANE. Il permet de donner un bref tour d'horizon des dossiers suivis par la FRANE, des actions menées par ses membres, de la vie associative... La participation des associations membres à l'élaboration des numéros peut être améliorée afin de mieux rendre compte des activités des uns et des autres. Les retours existants des membres du réseau montrent qu'il s'agit d'un outil apprécié.

La FRANE diffuse également de nombreuses informations à son réseau par mail.

Concernant la communication externe :

- ***Création d'Auvergne Environnement, magazine trimestriel des associations pour la nature et l'environnement***

Sur proposition de la FAN de faire évoluer la revue *Naturalier* vers une revue régionale, la FAN et la FRANE ont mené une réflexion en ce sens (contenu, modalités d'édition et partenariat entre les deux associations ...). L'objectif est de publier une information citoyenne et indépendante, de contribuer à l'animation du débat public, de faire mieux connaître les travaux du réseau FRANE, ses positions, ses activités et de renforcer sa notoriété auprès d'un plus large public.

De **parution trimestrielle**, la revue est destinée non seulement aux associatifs, aux adhérents et sympathisants, mais aussi **au grand public** (ainsi qu'à nos interlocuteurs publics). Un effort de diffusion sera effectué en ce sens (maisons de la presse, médiathèques...). Priorité sera donnée à l'information régionale et locale. Les numéros seront composés de brèves locales et générales, d'articles de fond, de rubriques pratiques et techniques (découverte des espèces de notre région ; jardinage bio / gestes de saison ; randonnées / loisirs ; consommation / citoyenneté), d'informations sur les associations, les événements à venir, etc.

En 2008, la FRANE a reçu le soutien de la DIREN Auvergne notamment pour acquérir le matériel nécessaire à la réalisation de cette revue. Un comité de rédaction a été créé. La préparation du premier numéro a abouti à sa parution début 2009. L'édition de la revue est assurée par la FAN. La FRANE lui apporte son soutien (mise à disposition du matériel, participation au comité de rédaction, aide à la collecte et réalisation d'articles, à la promotion et diffusion des numéros).

Perspectives 2009 : il s'agira de publier 4 numéros, d'améliorer le contenu et la présentation de la revue, sa diffusion et promotion, et l'implication des associations membres dans son élaboration.

- ***Animation du site internet de la FRANE : partie dédiée à la FRANE et son réseau***

Le site créé en 2007 permet de diffuser des informations sur la FRANE (objectifs, fonctionnement, domaines d'actions, positions et propositions en faveur de l'environnement, publications...) et sur son réseau associatif (actions menées, promotion d'événements...). De nombreux documents sont proposés en téléchargement (près d'une trentaine) : projet associatif, rapports d'activité, liste des associations membres et plaquettes de présentation, plates-formes fédérales, etc. La page consacrée aux associations membres sera enrichie en 2009 avec la création d'une rubrique spécifique permettant à chaque association membre d'avoir une page pour se présenter. Le travail initié en 2008 grâce au soutien de la DIREN Auvergne sera ainsi finalisé.

Perspectives 2009 : publication des pages sur les associations membres, mise à jour des informations des rubriques dédiées à la FRANE et à son réseau.

Rappelons qu'afin de développer la communication et d'animer les outils existants, un poste salarié à mi-temps a été créé en juin 2008.

3- Annexes